

Pour candidater pour une place de titulaire sur les marchés de plein air rennais, vous devez compléter un imprimé (un imprimé à remplir par place de marché demandée) et transmettre les pièces justificatives mentionnées ci-dessous avant le samedi 26 octobre 2024 à l'adresse suivante :

Mairie de Rennes
Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
Unité des Droits de Place
Place de la Mairie – CS 63126
35031 RENNES CEDEX

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.

L'imprimé est disponible :

- A la Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
Palais Saint George (2e étage / bureau 32), 2 rue Gambetta, 35000 RENNES
- Sur le site internet de la Ville de Rennes: <https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>
- Auprès des agents placiers en charge des marchés

L'arrêté municipal réglementant les marchés de plein air et couverts ainsi que les tarifs sont accessibles sur le site internet de la Ville de Rennes:
<https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais>

NB : la liste des pièces justificatives d'activité à joindre impérativement à votre candidature est consultable sur notre site internet ou auprès des agents placiers en charge des marchés. L'extrait ci-dessous ne prend pas en compte tous les cas de figure :

<p>Commerçants, artisans, commerçants-artisans, auto-entrepreneurs, forains</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de la carte d'activité commerciale ou artisanale ambulante</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois (pour les commerçants)</p> <p>ou</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois (pour les artisans)</p> <p>ou</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Avis de situation au Répertoire SIRENE de moins de 3 mois (pour les micro-entrepreneurs).</p>	<p>Producteurs, producteurs-revendeurs, producteurs bio</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale + pièce d'identité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'acte de concession (pour les producteurs conchyliculteurs, ostréiculteurs et mytiliculteurs)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certificat de contrôle délivré par un organisme agréé. Ex : certificat ECOCERT (pour les producteurs bio).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)</p>
--	--

PASSAGER 9*	À côté de Mr JOHNEY (primeur revendeur bio) – rue V. Louviot	ALIMENTAIRE	3
PASSAGER 10	À côté de Mr RINO (poissonnier) – place du Souvenir	ALIMENTAIRE	3
PASSAGER 11	À côté de Mr JARY (maraîcher) – rue E. D'orves	ALIMENTAIRE	5
JEUDI MATIN – MARCHÉ DES BROCANTEURS			
PASSAGER 1	À côté de Mr BAILLEUL (pl H. Commeurec)	BROCANTE	4
PASSAGER 2	À côté de Mr ALONCLE (pl H. Commeurec angle rue Jules Simon)	BROCANTE	4
PASSAGER 3	À côté de passager 2 (pl H. Commeurec)	BROCANTE	6
JEUDI MATIN – MARCHÉ DE SARAH BERNHARDT			
PASSAGER 1	À côté de Mme CHRETIEN (fromagère)	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE	4
VENDREDI MATIN – MARCHÉ VILLEJEAN			
PASSAGER 1 (priorité alimentaire)	À côté de Mr BALE (fromage)	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE	6
PASSAGER 2 (priorité alimentaire)	À côté de Passager 1	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE	3
PASSAGER 3 (priorité alimentaire)	Entre Mme MUHAMMAD (plats cuisinés) et Mme ANGIER (maraîchère)	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE	4
PASSAGER 4	À côté de Mr HIGNARD (déstockage)	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE (sans branchement électrique)	6
VENDREDI APRES-MATIN – MARCHÉ ALBERT BAYET			
PASSAGER	À côté de Mme DUTERTRE (fromagerie)	MANUFACTURES OU ALIMENTAIRE	6
VENDREDI APRES-MIDI – MARCHÉ POTERIE			
PASSAGER	Entre Mme CHRETIEN (crèmerie/fromagerie) et Mme CHIRIE (maraîchère bio)	ALIMENTAIRE	6
SAMEDI MATIN – MARCHÉ DES LICES			
HALLE BOUCHER	Étal n° 91	ALIMENTAIRE	2
HALLE BOUCHER	Étal n°43/44/45	ALIMENTAIRE	6
HALLE MARTENOT	À côté de Mme SEDILOT (pâtisserie)	ALIMENTAIRE	2
HALLE MARTENOT	À côté de Mme TRINH (plats cuisinés)	ALIMENTAIRE	2

***EMPLACEMENT INTERDIT AUX CAMIONS OU REMORQUES AVEC AUVENT**

Didier LE BOUGEANT

Adjoint délégué aux Commerces
et à l'Artisanat et au Quartier Centre

MERCREDI MATIN – MARCHÉ STE THERESE			
PASSAGER 1*	Entre Mr DUHOUX (vêtements) et Mr ZAKA (vêtements) – rue Bannetel	MANUFACTURES	6
PASSAGER 2*	À côté de Mr RAFI (literie) – rue Bannetel	MANUFACTURES	5
PASSAGER 3*	Entre Mr MOMAND (bazar) et Mr ED DARI (chaussures) – rue Bannetel	MANUFACTURES	6
PASSAGER 4*	Entre Mr MILET (vêtements) et Mr BENHENDA (vêtements) – rue Bannetel	MANUFACTURES	4
PASSAGER 5*	Entre Mr JARY (maraîcher) et Mr BOSCHER (maraîcher) – rue E. Drouillas	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURES	7
PASSAGER 6*	À côté de Mr DECORET (boulangier) – rue E. Drouillas	ALIMENTAIRE OU MANUFACTURES	4
PASSAGER 7*	À côté de Mr MANIÈRE (primeur revendeur) – rue V. Louviot	ALIMENTAIRE	6
PASSAGER 8*	À côté de Mme PANAGET (primeur revendeur) – rue V. Louviot	ALIMENTAIRE	3